



Le Gravillon

Bulletin de la FFMC 35

Janvier 2005

EDITO

Les membres du bureau et les bénévoles de la FFMC 35 vous souhaite une bonne année 2005 pleine de joies motardes. Cette nouvelle année commence par la poursuite de notre lutte contre les codes de jour pour tous les véhicules et nous avons aussi beaucoup de projet d'action auprès des jeunes ainsi que l'organisation du relais Calmos à venir. Nous allons donc continuer de retrousser nos manches et pour cela nous avons aussi besoin de vous. Comme dans toute association, les cotisations des adhérents permettent de financer nos manifestations et actions qui encore, l'année passée, ont permis d'obtenir des résultats allant dans le sens d'une meilleure sécurité pour tous. Nous lançons un appel aux adhérents et anciens adhérents et nous les invitons à prendre connaissance de notre bilan moral et à nous soutenir concrètement par l'intermédiaire d'une adhésion ou d'un don à leur convenance. D'avance, merci

Luk



Le Bureau Exécutif lors de l'Assemblée Générale du 26 Novembre : Travail et bonne humeur !

Pour nous contacter

Répondeur : 06 70 84 95 56

Site : www.ffmc35.org

E-mail : ffmc35@free.fr

FFMC 35Co/Mutuelle des Motards

1 Place de la Rotonde

35000 RENNES

BUREAU FFMC 35

Luk BOMAL

Philippe BOSSE

Cédric LECLERC

Patrick NICOLAS

Martine CONNAN

Christine PLACE

Vanessa ROCHER

Pour nous rencontrer : Réunions tous les derniers vendredis du mois au bar "Le Sablier" 70 rue Jean Guéhenno à Rennes

Permanences de la délégation bénévole de la Mutuelle des Motards, tous les 1er et 3ème Samedis du mois, à 14H00, Place de la Rotonde à Rennes



L'allumage des codes .. La FFMC est pour... Quand la météo l'exige !

Le code de la route est clair : " lorsque la visibilité est insuffisante, tout conducteur d'un véhicule doit faire usage des feux dont le véhicule doit être équipé " : (Article R 416-4 du code de la route).

La FFMC se félicite donc de l'application par les usagers de cette règle qui correspond aux conditions de mauvaise visibilité constatée sur notre pays depuis plusieurs semaines (Froid, vents, pluie, brouillards, verglas, ...). Mais la FFMC regrette les déclarations ahurissantes du Ministre qui s'autocongratule du 40% de suivi de sa mesure d'allumage systématique, bien qu'incitative, des feux de croisement dans la journée.

Le Code de la Route est pourtant explicite : une telle météo impose d'allumer ses feux de croisement. Que, dans ces conditions, 40% des automobilistes, selon le ministère, suivent cette règle n'a rien d'étonnant. Ils respectent simplement le Code. Ils devraient même être 100% !!!

Pourquoi, alors, ces déclarations des pouvoirs publics ? Ce martèlement digne de la méthode Coué méprise le bon sens des citoyens. Les pouvoirs publics les pensent-ils incapables de percevoir la manipulation derrière les déclarations de presse. Cette attitude fait fi de l'opinion des représentants des usagers (Fubicy, FNAUT, FFMC, FFCT, ...) qui ont exprimé leur opposition aux dangers d'un allumage des feux de croisement sans discernement. Elle balaye les 106 000 signatures recueillies jusqu'ici sur la pétition nationale lancée par les motards.

La FFMC appelle les automobilistes à persister dans leur comportement responsable : allumage des feux quand les conditions de visibilité le nécessitent et non par plein soleil.

Elle appelle tous les usagers à manifester leur soutien à cette application intelligente du Code de la route en attachant un ruban blanc à leur rétroviseur, en signant la pétition nationale (www.ffmc.asso.fr), ou en se connectant sur le site : ditesleaministre.equipement.gouv.fr.

Communiqué F.F.M.C. du 15.12.04

Quelques chiffres sur les motards présents aux manifestations des 30 et 31 octobre, en France métropolitaine et plus :

Carcassonne (11): 100 - La Rochelle (17): 700 - Besançon (25): 300
Toulouse (31): 1000 - Bordeaux (33): 600 - Montpellier (34): 400
Rennes (35): 500 - Nantes (44): 600 - Nancy (54): 200 -
Strasbourg (67): 150 - Lyon (69): 2000 - Toulon (83): 1500 et les
Iles de la Réunion à St Pierre : 250 !

Rennes : Manifestation du 30 octobre contre les codes de jour



Manifestation à pieds: tous ensemble

Assemblée Générale du 27 novembre: Bilan Moral de la FFMC35

12 janvier : Tournage Ciné

Participation au tournage d'un court-métrage par l'école ESRA
 Cette présence anecdotique permet cependant de faire connaître la FFMC.

3 Mars : Forum au CHU de Rennes. Participation à une conférence-débat sur la sécurité routière. Orientation sur les victimes de la route. Intérêt dans le seul fait de notre présence à ce type de forum pour pouvoir contrer les discours anti-motards.

14 Mars : Balade moto à VANNES contre la sclérose en plaques :

Cette année 80 motard(e)s d'Ille-et-Vilaine ont fait le déplacement pour ce rassemblement, encadré par la FFMC 35 et le Moto Club de la Courbe.

Une participation de 5 €uros par casque a été reversée à l'A.R.S.E.P.

20 Mars : Portes-ouvertes FFMC 35

Journée portes-ouvertes dans les locaux de la Mutuelle des Motards.
 Peu de visite.

2, 3, 4 Avril : Relais Calmos pour les 24 Heures du Mans

Organisation des actions et accueil des motards (env.4000)

Ouverture plus tôt le Dimanche : 12H00 au lieu de 13H00.

Participation du Moto Club de la Courbe

Les bénéficiaires de la tombola ont permis d'apporter de la trésorerie.

Bonne couverture médiatique avec passage dans le 20H00 sur TF1.

8 Avril : Comité consultatif Ville de Rennes

Participation au Comité consultatif des déplacements urbains. Importance de notre présence pour la prise en compte de nos remarques sur la définition des aménagements urbains. Cette année nous avons dénoncé la mise en place de bornes en granit aux arrêtes trop vives donc dangereuses pour les deux-roues.

En liaison avec ces échanges, nous recevons le bilan annuel des accidents et évolution sur la ville de Rennes qui nous permet d'apprécier les impacts des modifications des infrastructures.

17 Avril: Pole 2 roues Communauté de communes Bourg-barré-Corps-nuds

Rallye Sécurité routière pour les jeunes des communes.

Stand FFMC 35. Passage aux stands et informations.

7 Mai : Rock'n'Solex

Journée de participation au pôle sécurité routière organisé en marge du week-end Rock'n'soalex. Stand FFMC 35. Accueil de groupes scolaires encadrés par des enseignants.

9 Mai : KIETHON

Encadrement d'une balade organisée par l'association Kiethon.(Encadrement d'enfants autistes). Baptêmes moto. Bons contacts et échange sur la FFMC.

15 Mai : Pôle sécurité routière au Collège de Pacé

Sur l'initiative du directeur du collège, la FFMC 35 a pris en charge l'ensemble du forum.

Mise en place de 3 stands :

- Equipement du conducteur et risques liés au comportement.
- Entretien du véhicule et information sur les dangers liés à l'utilisation de la chaussée.
- Assurance et information sur l'effet débridage.

A la fin du forum, tous les jeunes présents ont fait une balade sur les motos qu'ils avaient pu "admirer" dans le hall du collège.



Pôle de sécurité routière à Pacé: c'était un samedi, ils étaient volontaires.

24 Mai : Rencontre Ville de Rennes

Rencontre avec les services techniques de la ville suite aux hypothèses de modification des bornes en granit de la place du recteur Le Moal.. Validation du rabotage.

Toutes les bornes ont ensuite été modifiées.

29, 30, 31 Mai : Assises FFMC nationales à Meschers sur Gironde (17)

Présence de deux représentants.

Débats et résolution sur les orientations de la fédération.

Tentative de la FFMC 35 à limiter l'augmentation de la cotisation : Refus à deux voix près.

La cotisation est donc passée à 36 Euros.

15 Août : Madone des motards

Présence de la FFMC 35 pour aider à l'encadrement de la balade.

Balade sympa mais ambiance très limite.

29 Août : Braderie de Bourg-des-Comptes

Stand FFMC. Diaporama et présence de plusieurs bénévoles pour communiquer sur nos actions.

18 Septembre : Manifestation à Rennes

À l'appel de la fédération : Manifestation à Rennes contre l'expérience des codes de jour. 350 motards présents.

19 Septembre : Braderie de Plérin (22)

Stand FFMC 35 et Mutuelle des Motards

16 Octobre : Week-end sécurité routière à Guer (56)

Stand FFMC 35 . Communication sur nos actions.

16 Octobre : Conseil de Région FFMC à Caen

Présence de deux représentants.

Point sur les actions et manifs autour de la mesure "Codes de jour"

30 Octobre : Manifestation à Rennes

Dans la continuité des actions contre les codes de jour, la FFMC 35 a organisé une manifestation avec pour objet un appel à inciter l'ensemble des conducteurs à ne pas suivre la mesure. Un cortège d'environ 500 personnes (400 motos) s'est déplacé dans les rues de Rennes avec banderoles et distribution de tracts. Cette première expérience de motards à pied a été très bien reçue. Pour clore, les motards ont à nouveau défilé en ville mais cette fois à moto pour finir à la préfecture.

18 Novembre : Réunion / Rencontre avec la Mutuelle des Motards

Présence de deux représentants.

Échanges sur les liens avec les différentes structures du mouvement.

21 Novembre : Motothon

Présence de la FFMC 35 pour aider à l'encadrement de la balade.

25 Novembre : Handisup Beaulieu

Participation à un forum-débat autour de la politique de sécurité routière. Présence de deux représentants.

BALADES :

De nombreuses balades moto ont été organisées tout au long de l'année. Ces balades rassemblent une cinquantaine de motard(e)s qui ne sont pas forcément des réguliers. Ces balades sont un bon moyen de faire connaître la FFMC. Il y a cependant peu de personne à envisager d'adhérer.

SOUTIEN ABCM :

Dans le cadre de son soutien à l'association A.B.C.M., la FFMC 35 participe aux actions menées :

13 Décembre : Réunion à Saint-Brieuc

20 Décembre 2003 : Action de communication à Vannes et Lorient

24 Mars : Réunion à Rennes

24 Avril : Action de communication à Brest.



Relai calmos 2004

L'équipe de bénévoles prête à recevoir le motard(e)s qui ne manqueront pas pendant tout le ce "chaud" week-end !



BULLETIN D'ADHESION

7 raisons d'adhérer !

- Pour améliorer la sécurité routière
- Pour renforcer la solidarité du monde motard
- Pour continuer à pratiquer librement ta passion
- Pour mettre au placard les mesures anti-motards
- Pour être informé de tes droits et agir pour les défendre
- Pour promouvoir une formation de qualité à la conduite moto
- Pour rejoindre un mouvement européen de défense des motards

COTISATION 2005

Individuelle	36,00 €
Couple	64,00 €
Moto-Club	67,00 €

Pour soutenir la FFM 35, il faut la faire connaître et par là, faire connaître la FFM 35 et l'ensemble des structures attachées à son mouvement.

Pour adhérer ou ré-adhérer, il suffit de remplir le bordereau ci-dessous et de l'envoyer, accompagné du règlement de la cotisation, à :

Vanessa ROCHER

La Fiolais

35580 SAINT-SENOUX

Information Personnelle

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Adresse : _____

C.P. : _____ Ville _____

Téléphone : _____ E-mail: _____

Pour renouveler une adhésion N° d'adhérent _____

Pour une nouvelle adhésion

Date de naissance: _____ Lieu de naissance: _____

Date du permis A: _____

Parrain (facultatif): _____

Moto: _____ Type: _____

Cylindrée : _____ Acquise le: _____

Ci-joint un chèque de _____ € à l'ordre de la FFM 35

date et signature :

NOUVEAU : La FFM 35 met en place la possibilité de payer l'adhésion par l'intermédiaire de **prélèvement automatique** de 3,20 € par mois (Les 0,20 € couvrant la gestion des prélèvements).

Si vous êtes intéressé, faite nous le savoir en écrivant également à Vanessa afin qu'elle vous transmette les documents et démarches nécessaires.



OFFRES SPECIALES

La FFMC 35 a négocié pour ses adhérent(e)s (Hors moto-clubs), des remises chez plusieurs acteurs du monde de la moto. Ces offres sont soumises à la présentation de la carte FFMC 35 avec le timbre de l'année en cours.

ACCESS MACHINE 13, rue des Petits champs 35760 SAINT-GRÉGOIRE Tél :02 99 38 58 07

Sur présentation de votre carte FFMC 35, ACCES MACHINE vous fait une carte nominative valable un an. Elle offre : 10% de remise sur tous les accessoires en magasin - 15% de remise sur un Kit chaîne - Montage gratuit de 2 pneus - Montage gratuit de 3 jeux de plaquettes - 1 filtre à huile gratuit sur un forfait vidange.

RENNES BATTERIES : 85, bd de Lattre de Tassigny, 35000 RENNES Tél : 02 99 33 27 22

30% de remise sur une batterie moto.

AÉROPUB : Route d'Erbrée, 35500 SAINT M'HERVÉ - Tél : 02 99 76 71 11

10% de remise sur une réparation de carénage, de réservoir, ou sur une peinture perso (Moto, casque, compteur...)

CD BULLES : 25, rue Saint Melaine, 35000 RENNES - Tél : 02 99 27 76 70

10% de remise sur les CD et les BD.



LA BOUTIQUE FFMC

Pour commander, utilisez le bon de commande ci-contre (découpé ou photocopié) et renvoyez-le, accompagné de votre chèque de règlement à :

FFMC 35, Co/Nadine ROUDAUT
L'Aubaudais
35580 GUICHEN



T-Shirt noir FFMC 35
2 teintes Sérigraphie

BON DE COMMANDE

ARTICLES	P.U.	Qté	PRIX
Pin's	3,50 €
Vignette	0,30 €
Motocollant	1,50 €
Porte-clef	3,50 €
T-Shirt noir FFMC 35	11,00 €
T-Shirt gris Manches courtes	9,00 €
T-Shirt gris Manches longues	10,00 €
Frais d'envoi : T-shirt 1,75 € - Autre 1,00 €			...
TOTAL			...

Nom: Prénom:

Adresse:



AGENDA



27 Fevrier	MOTOCROSS National	GUEGON (56)
06 Mars	Balade Moto FPMC 35	RENNES (35)
06 Mars	Championnat de France Elite Moto Cross	ROMAGNE (35)
13 Mars	TRIAL National	PLECHATTEL (35)



PETITES ANNONCES



HONDA CBR 600 F	4 500 €	HONDA VFC 750	4 000 €
YAMAHA 750 VIRAGO	2 500 €	KAWASAKI ER5	2 800 €
TRIUMPH DAYTONA 955I	6 200 €	H D Road King Classic	145013.90€
BMW R 1150 RS	10 200 €	HONDA 900 Hornet	6 500 €
YAMAHA 535 Virago	2 400 €	SUZUKI BANDIT 1200N	5 650 €
SUZUKI 650 SV	5 200 €	GOLDWING GL1500 SE	11 000 €
YAMAHA Virago 535	2 100 €	MOTO GUZZI 1100	7 900 €
BMW R100R	5 500 €	YAMAHA 1000 FAZER	6 700 €
YAMAHA 600 XTE	2 900 €	YAMAHA 1200 XJR SP	4 300 €

Toute les petites annonces sur <http://www.ffmc35.org>



FICHE DANGER



LOCALISATION ET NATURE DU DANGER RENCONTRER

Entre la ville deet la ville de

ROUTE: RN N°:.....RD N°:.....Autre voie:A.....km de

En ligne droite En virage En carrefour En giratoire

TYPE DE DANGER

- Gravillonnage Déformation de chaussée Coulée de fuel
 Boues Travaux mal signalés
 Autre :

Envoi de Mme/Mlle/Mr.....Tél.(Facultatif):

A retourner à :

Mr ou Mme MOTO - DDE 35 - 3, avenue de Cucillé BP 3167 RENNES CEDEX